



Accorder des visas de visite privée aux familles de ressortissants Français

Par **Royt**, le **30/01/2023** à **11:11**

Bonjour,

Je suis une française dont le frère (filiation directe) s'est vu opposé un refus de visa pour me rendre visite pour les vacances de fin d'année.
cela étant très injuste et révoltant, j'ai saisie la commission de recours contre les refus de visa le 9 janvier, ainsi que le Défenseur des droits, j'attends donc une réponse de ces autorités.

J'ai par ailleurs lancé une pétition en ligne, <https://chng.it/ZDfjMrqqrX> pour aider celles et ceux qui comme moi, se retrouvent privée de revoir un frère, une sœur, une mère, un père, juste pour un moment familiale.

Je vous remercie

Rose Marie

Par **amajuris**, le **30/01/2023** à **12:06**

bonjour,

voir ce lien pour les recours les refus de visa :

[les-recours-contre-les-refus-de-visas](#)

de quel type de visa s'agit-il ?

le principe est que pendant son séjour, l'étranger ne soit pas à la charge de la France, en particulier, en matière de couverture maladie.

salutations

Par **Royt**, le **30/01/2023** à **12:38**

Bonjour,

Le visa demandé était un un visa court séjour pour visite et privé et familiale de 19 jours.

Mais comme ses moyens financiers n'étaient pas pas dans le dossier initial car pas demandés par les autorités consulaires, dans la liste des pièces à fournir, celles-ci considèrent qu'il doit faire un recours.

Il a d'ailleurs Fournis ses éléments financiers auprès de l'ambassade après ce refus, mais la décision était déjà prise.

Par ailleurs, l'assurance Schengen étant obligatoire et incontournable pour ne pas justement être aux frais des contribuables français en cas de pépin de toute nature, celle-ci a aussi été fournis dans le dossier.

La prise en charge de cette assurance (Allianz) était de 30.000€ et couvrait uniquement la période de son séjour - 19 jours.

- les frais médicaux et rapatriement d'urgence
 - l'assistance dans l'espace Schengen
 - responsabilité civile
- Etc...

Par **Royt**, le **30/01/2023** à **22:12**

Chère Madame ,

Oui, il est très facile pour moi de me rendre dans tous les pays du monde.

Je n'ai jamais été confrontée à un refus de visa et bien souvent même, il ne m'est pas nécessaire pour me rendre dans certains pays.

Je dois vous avouer que c'est assez agréable d'avoir ce sentiment de liberté d'aller et venir.

La France renforce et à très juste titre, les restrictions d'entrée sur notre territoire, car la première porte d'entrée de l'immigration sur notre sol est une immigration légale.

Nous devons à ce titre, demander plus de garanties aux autorités du pays d'origine de ces personnes, mais aussi et c'est l'objet de ma pétition, aux familles françaises des ressortissants de ces pays.

J'ai écrit à plusieurs cabinet ministériels et au président Macron pour proposer une évolution de la loi à ce sujet et permettre aux personnes honnêtes, de vivre une vie de famille normale.

Car il est bien vrai et intéressant d'aller rendre visite à sa famille dans un autre pays, mais il peut être plaisant, aussi, de la recevoir chez soi, ne serait-ce que pour qu'elle voit et imagine votre environnement de vie.

Aussi, les aéroports, les trains, les autoroutes ne seraient pas bondés à chaque vacances, si le désir réciproque et légitime, de se retrouver en famille n'existait pas.

Belle soirée.

Bien à vous,
Roy